

Repson

Emploi de la subvention de l'Etat pour l'assistance aux vieillards	1000..
Entretien du matériel d'incendie et équipement des pompiers	196.29
Mémoires impayés des exercices antérieurs	1500..
Emploi de la subvention de l'Etat pour les sapeurs pompiers	80.89
Réfection de la Quille aux Cordiers	2000..
Subvention à la caisse des écoles	700..
Frais d'accouchements des indigentes (30 ^t chacun)	360..
Gratification à M. Daré Instituteur Adjoint	50..
Allocation au Secrétaire de la Mairie pour les consultations des riverains	100..
Allocation à l'Instituteur pour l'enseignement ménager	50..
Entretien de la Mairie	300..
Salaires de la femme du Gardien pour le balayage de la Mairie	70..
Chauffage des écoles et Mairie	2130..
Dépenses imprévues	2000..
<hr/>	
Total	20536 ^t 04

Recettes _____ 28643^t01
 Dépenses _____ 20536^t04

Excédent 8106^t97

1 Budget primitif.

Le Conseil vote les dépenses obligatoires et facultatives pour l'exercice 1917.

Traitement du Secrétaire de la Mairie	1700 ^t ..
Frais de Bureau de la Mairie	200..
Imprimés à la charge des Communes	30..
Conservation des Archives	50..
Frais des Registres de l'Etat civil	120..
Abonnement au Journal Officiel	4..
Abonnement au Bulletin des lois	6..
Frais de confection des Roles	75..
Frais de chauffage du Bureau de la Casernes	60..
Traitement du Receveur municipal	1727 ^t ..
Traitement du Gardien Champêtre	1200..
Dotation de la Rosière	1500..
Télégraphe Allocation au porteur de dépêches	600..
- id - - id - à la Recense des Postes	300..
Abonnement au Journal des Maires	5..
Constatation de décès	30..

et Reponses 7607^t..

Repos		7607
Timbre des mandats de payement	_____	80
Allocation à la société de tir	_____	100
Salaires du tambour, Afficheur	_____	30
Caisse d'épargne	_____	400
Timbre des comp. et Req. de la compt. etc	_____	20
Annuaire du département	_____	55
États de famille	_____	10
Secours aux Réservistes et à leurs familles	_____	100
Entretien de la Mairie	_____	300
Entretien et clôture des cimetières	_____	300
Contribution sur les biens et revenus communaux	_____	130
Apprentissage de métiers	_____	125
Habillement d'enfants	_____	68
Reversement au Bureau de Bienfaisance	_____	700
Chaussures aux enfants des Ecoles	_____	360
Entretien des fontaines, puits, mares	_____	150
Assurance des Bâtimens communaux contre l'incendie	_____	80
Entretien et remontage de l'horloge	_____	100
Entretien des pompes à incendie, accessoires et équipement	_____	100
Assurance des Sapeurs - Pompiers	_____	25
Contingent de la Commune pour les enfans assistés	_____	400
- id - pour les aliénés	_____	1350
Dépenses d'assistance médicale gratuite	_____	300
Petites opérations chirurgicales	_____	50
Dépenses d'Assistance aux Vieillards, infirmes et incurables	_____	1300
Vaccination gratuite	_____	300
Assistance médicale gratuite pour les Pénitenciers	_____	75
Contingent pour la protection de la santé publique	_____	150
Inspection sanitaire des tueries et de la viande	_____	345
Retraites ouvrières & Contingent de la Commune	_____	50
Assistance aux familles nombreuses et secours	_____	1200
- id - aux femmes en couches	_____	150
Assurance des employés municipaux	_____	70
Secours temporaire aux indigents	_____	200
Subvention à la société de secours mutuels	_____	250
Frais de Bureau - id -	_____	50
Assurance à la fédération nationale	_____	10
Frais de contrôle d'énergie électrique	_____	30

Total Reporté 47090

Repos —————		17070 ⁵⁰
Entretien des écoles publiques		600.-
Indemnités de résidence aux Inst ^{rs} et Inst ^{ces}		500.-
Indemnités de logement - id -		1800.-
Chauffage des classes et Mairie		1800.-
Mobilier scolaire et matériel d'Enseignement		1150.-
Salaires de l'aide de l'école maternelle		600.-
Registres et imprimés à l'usage des écoles publiques		28.-
Indemnités de chauffage aux Inst ^{rs} et Inst ^{ces}		210.-
Achats de livres de prix		500.-
Subvention à la caisse des écoles		250
Fournitures aux élèves des écoles		1200
Suppléments de traitement au personnel enseignant		3750
Médailles et livrets pour prix		50
Subvention à la société mutuelle scolaire		100
Entretien des Quai, quais et places publiques		1400
Eclairage des rues et places publiques		3400
Enlèvement des ordures et immondices		2500
Salaires des cantonniers de la Voirie urbaine		3000
Entretien des chemins ruraux		1000
Salaires des cantonniers des chemins vicinaux		1500
Entretien des chemins vicinaux		2052
Dépenses diverses		100
Frais généraux		95
Contingents aux chemins de grande communication		5064
Fêtes publiques		1500
Recensement de la Commune par le Contrôleur		150
Honoraires d'Architecte, Géomètre, Noyeur communal		1000
Secours de guerre		2000
Retraites ouvrières (secrétaire adjoint)		600
Salaires de la femme chargée du Balayage de la Mairie		120
Dépenses imprimées		2000 ⁵⁰
Total —————		56082 ⁵⁰
Les recettes étant de —————		25622.
Il reste à pourvoir à un déficit de -		30460.

En la loi du 5 avril 1884.

Considérant que les dépenses ci-dessus sont urgentes et justifiées.

Le Conseil vote une imposition extraordinaire de 30460 représentant 76³⁵ additionnels au principal des quatre contributions directes, pour couvrir les dépenses annuelles ordinaires ci-dessus désignées.

Le Conseil municipal.

Traitement
du Gard. Champêtre.

Vu les lois des 31 juillet 1867, et 5 août 1884.

Délibère ce qui suit:

Il est voté une imposition extraordinaire de 3 centimes 02 centimes par franc, au principal des contributions, pour le traitement du Gard. Champêtre de la Commune d'Émercy, pour l'année 1917.

Budget vicinal.

Le Conseil municipal.

Vu la loi du 21 Mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant, et le règlement général sur le service des chemins vicinaux, Vu les propositions présentées par M. l'Agent Voyeur.

Vu l'arrêté de mise en demeure, de Monsieur le Préfet, en date du 22 Mai 1916.

Considérant qu'il y a intérêt à entretenir dans un bon état de stabilité, les chemins de Grande communication, d'intérêt commun et vicinaux. Adopte les propositions présentées par M. l'Agent Voyeur, pour l'entretien de ces chemins.

Cote l'inscription au Budget vicinal des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1917

Budget primitif, Recettes et dépenses. 8811⁴

Chapitres additionnels - id - 2836³⁷

Décide enfin, le remplacement de 2 journées de prestations, d'animaux et de véhicules, par une taxe vicinale.

Impositions extraordinaires. M. le Maire présente au Conseil, le tableau des annuités à payer pendant l'année, pour assurer le remboursement des emprunts autorisés antérieurement.

Le Conseil décide que les impositions extraordinaires

à comprendre dans les rôles généraux de 1917, seront les suivantes :

- 9 centimes, pour remboursement de 53.300^f, autorisé par arrêté du 30 Décembre 1902. (Egoûts).
 - 3 centimes, pour remboursement de 12.333^f33 autorisé par arrêté du 5 Mai 1903, (Ecoles).
 - 10 centimes pour remboursement de 63.789^f65 autorisé par arrêté du 10 Avril 1907. (Cimetière).
 - 4 centimes 30, pour remboursement de 25.666^f autorisé par arrêté du 12 Mars 1908 (Ecoles).
- M. le Maire propose qu'un crédit de 1500^f soit inscrit au Budget additionnel de 1916, pour assurer le paiement des mémoires restant dus des exercices antérieurs.

Mémoires impayés
des exercices antérieurs

Avant :

Travaux de Menuiserie (Emercy)	_____	564 ^f 70
Travaux de Maçonnerie (Givrier)	_____	90 ^f 70
Travaux de Serrurerie (Gyrgoire)	_____	262 ^f 88
Travaux de Serrurerie (Gyrgoire)	_____	170 ^f ..
Fournitures faites pour la Commune (Gyrgoire)	_____	88 ^f 90
Travaux de couverture plomberie (Gaillard)	_____	386 ^f ..

Total _____ 1492^f38

Le conseil reconnaît que les dépenses restant à payer ont été régulièrement justifiées, et qu'elles seront mandatées sur l'art. 6 du chapitre additionnel de 1916.

Le conseil municipal donne mandat, à M. le Maire, de défendre les intérêts de la Commune auprès de la Compagnie du Gaz de Falaiseau accepté en principe l'augmentation de 0^f10 sur les prix du traité, ce qui porte à 0^f35 le mètre cube, pour la Commune d'Orcaze.

Il est accordé un salaire de 10^f par mois à la femme du garde, pour le Balayage de la Mairie.

Gaz

Balayage
de la Mairie.

Œuvre d'assistance aux Militaires tuberculeux. droit à toute notre sympathie, dont le but est de conseiller et d'assister le militaire tuberculeux, du département,

Le Conseil est d'avis d'autoriser M. le Maire à mandater la somme de cinquante francs, sur les fonds libres et l'exercice en cours, afin d'assurer son concours pécuniaire à cette œuvre.

Prix.

Le conseil décide que les livres de prix, en 1916, seront remplacés par des diplômes, et que le reliquat du crédit destiné à l'acquisition des livres de prix, sera employé à l'achat de chaussures pour les enfants des écoles.

Sociétés
Sapeurs et fanfare

En raison des circonstances actuelles, et afin d'augmenter les secours de guerre, le conseil décide de supprimer, momentanément, les subventions à la fanfare et à la Compagnie de Sapeurs-Sapeurs.

Assistance
aux familles nombreuses.

Robert. 4 enfants, sans ressources, est admis au bénéfice de la loi du 14 juillet 1913, au taux mensuel de 5^{fr}.

Citations

Le lieutenant Colonel commandant le 16^e Rég^t d'Infanterie, cite à l'ordre du Régiment le soldat de 1^{re} classe Max^e Eugène numéro matricule 7.184 de la 10^e compagnie. Présent depuis le début de la campagne. Excellent soldat. Agent de liaison très courageux. Le lieutenant Colonel commandant le 153^e d'Infanterie. Cite à l'ordre du Régiment le Sous-Lieutenant Armand François Marcel de la 5^e Cie pour le motif suivant :

Avec un bombardement intense maintenu, se tient dans un endroit extrêmement exposé et dangereux, et a contribué efficacement à rallier des fractions restées étrangères au Régiment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, les membres présents ayant signé sur le 1^{er} Registre.

Le Maire
B. Chéreau-Leprieux
Le Secrétaire
A. Giron

Séance du 14 juin 1916.

Convocation.

Du mardi 6 juin 1916.

Convocation du Conseil municipal, pour le mercredi 14 juin à la Mairie, à 8 heures du soir, afin de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Maire.
A. L. B. B. B.

Le mardi 14 juin, le mercredi 14 juin, à 8 heures du soir, les Membres composant le Conseil municipal, se sont réunis à la Mairie, après avoir été régulièrement convoqués, sous la présidence de M. le Maire.

Présents: M. M. Epistolle Maire, Charton, Degros Adjoint, Olivier, Grégoire, Girard et Mayelle.

Absents: M. M. Racoury, Evroque et M. M. Dreux, Bisson, Crozier, Peltier et Agassant Paul actuellement mobilisés.

À la majorité des voix, M. Girard est élu secrétaire, fonction qu'il accepte.

Écture est faite du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté sans observation.

Galoches. Les commerçants, seront invités à présenter leurs prix, afin qu'une décision soit prise pour l'achat de chaussures destinées aux enfants des écoles.

Charbon. Sont nommés membres de la commission chargée de l'acquisition de charbon: M. M. Olivier, Girard, Grégoire.

Mme Deuve Le Conseil donne un avis favorable à l'admission de Mme Deuve Boeshard, à l'hospice Archangé d'Orsay, à raison de 1^{fr} 50 par jour.

qui seront versés à cet établissement, par
ses enfants.

Adjudication M. M. Olivier et Grégoire sont désignés
des Bouches pour assister M. le Maire à cette adjudication.

Prisonniers de guerre. Les envois des colis se continueront, comme
par le passé, sauf pour le pain qui est
interdit par les instructions ministérielles.

Journée d'Orsay. Le Conseil décide de faire une journée d'Orsay
le 14 juillet prochain, et dont le
produit sera employé pour secourir les
prisonniers militaires et donner des secours
de guerre aux familles des Mobilisés.

Exercice pour les Gendarmes. Le Conseil invite M. le Maire à demander
à l'hospice, quelques lits pour les
Gendarmes.

Après lecture faite, les Membres présents
ont signé sur le Registre.

A. Grand Esprey
M. le Maire
B. Dubouche
L. Leger
A. Dupuy

France du 22 juillet 1916.

Convocations.

Du mardi 18 juillet 1916.

Convocation du Conseil municipal, pour
le Samedi 22 juillet, à la Mairie, à 8^h du
soir, afin de délibérer sur les affaires inscrites
à l'ordre du jour.

M. le Maire,

A. Dupuy

En l'an mil neuf cent seize, le Samedi
22 juillet, à huit heures du soir, les Membres
composant l'assemblée municipale d'Orsay
se sont réunis à la Mairie, après avoir été légi-
mement régulièrement convoqués, sous la prési-

dence de M. Capostolle, Maire.

Etaient présents: M. M. Capostolle, maire, Charton-Egros, Adjoint, Olivier, Echever, Grégoire, Girard, Moyelle et Farouque.

Etaient absents: M. M. Racary, et M. M. Dreu et Bisson, Trouvé, Peltier et Agassant Paul, actuellement mobilisés.

M. Girard, élu secrétaire, donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Assistance aux
Vieillards. Révision de la loi du 14 juillet 1905, sur l'assistance
du taux d'allocation aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.
mensuelle.

Conformément aux prescriptions de l'art. 20, le taux de l'allocation due aux assistés, doit être révisé tous les cinq ans.

Après délibération, le Conseil décide, sous réserve de l'approbation du Conseil Général et du Ministre de l'Intérieur, de maintenir sur la somme de vingt francs comme taux de l'allocation mensuelle accordée aux bénéficiaires de ladite loi.

Charbon
Marché de gré à gré

M. le Maire expose que M. Charvet, négociant en charbons, Place Marigny N° 5, à Saint Etienne (Loire), a fait pour le compte de la Commune la fourniture d'un wagon de charbon tête de mineaux Cardiff d'un poids de 9 tonnes et s'élevant à 1018¹⁹⁰ conformément à l'avis du Conseil, il a passé un marché de gré à gré, avec M. Charvet et le Conseil.

Approuve ledit marché, et invite M. le Maire, après approbation préfectorale, et en mandatement montant par l'art. 15, du Budget additionnel de 1916.

Ecoles
Diverses réparations et signalées par les Maîtresses vont exécutées pour la rentrée prochaine.

Les diverses réparations à faire dans les écoles, et signalées par les Maîtresses vont exécutées pour la rentrée prochaine.

Enlèvement
des ordures ménagères

L'offre de M. Gabriel, Entrepreneur à Orsay chargé de l'enlèvement des ordures ménagères, est acceptée, il devra continuer, jus

qu'à la fin des hostilités, et sans nouvelle ad-
 dication, à exécuter ce travail, aux mêmes prix
 et conditions que précédemment. Toutefois il
 devra signer une acceptation de cet engagement.

Gay

Le conseil confirme sa délibération du
 5 juin dernier, relative à l'augmentation
 du prix du gaz, et qui sera porté de 0^{fr} 25 à
 0^{fr} 35 le mètre cube, à partir du 1^{er} Août pro-
 chain, et adopte les articles 1^{er} et 2 de la transaction.

Coopérative

Il est fait lecture au Conseil, d'une lettre
 de M. Formé, membre de la Commission d'in-
 itiative pour la création d'une coopérative
 à Cray, afin d'encourager les prix toujours
 croissants des denrées alimentaires.

Le Conseil reconnaissant que la création
 d'une coopérative aura l'avantage de ren-
 dre des services aux familles pauvres de
 la Commune.

Vote une subvention de Cent francs qui
 sera prélevée sur les fonds libres de l'exercice
 en cours, et regrette de ne pouvoir donner
 davantage. Attendu qu'un grand nombre
 de contribuables n'ont pas soldé le montant

Marché

M. le Maire expose que depuis longtemps
 un grand nombre d'habitants lui ont exposé
 le désir d'avoir un marché, pour la vente
 des légumes, fruits et autres objets de consom-
 mation et demande au conseil de lui don-
 ner son avis sur l'opportunité de donner
 suite à cette idée.

Sur quoi le Conseil, après en avoir
 délibéré,

Considérant que les marchés les plus voisins
 sont assez éloignés, et qu'il serait utile pour
 les habitants de trouver dans la localité
 tout ce dont ils ont besoin.

Considérant que M. Jules Houveau, Conseiller
 maire de droits communaux, domicilié à
 du Maréchal Naillant N: 7, à Nogent-sur-
 Marne Seine offre de se charger de l'organisation

de ce marché.

Est d'avis, à l'unanimité,
D'accepter l'offre de M. Jules Nouveau, de lui
donner, à titre gratuit, pendant une durée de
trois ans, le produit des places, à la charge pour
lui de verser à la Commune, annuellement, 1^{er}
d'indemnité.

De nommer membres de la commission, M. L.
Girard et M. J. J. J.

De solliciter de l'Administration l'autorisation
d'établir un marché qui pourrait se tenir le
Vendredi de chaque semaine.

Citations.

Caudron Arthur Alfred caporal clairon au
36^e Régiment d'Infanterie.

Excellent grade, courageux, énergique, toujours
volontaire pour les missions périlleuses. Très griève-
ment blessé le 27 Mai 1915, à son poste de
giletteur. L'os articulation de l'épaule gauche
En médaille militaire a été conféré à son militaire

- Belland René, caporal à la Cie M. N° 2 du 74^e
Rég. d'Infanterie,

le 24 Mai 1916, après deux jours de combats
acharnés a assuré le service de sa pièce, sous un
violent bombardement d'obus de tous calibres,
et a été blessé à son poste de combat.

Lecture faite, tous les Membres présents ont
signé.

M. Girard
M. J. J. J.
M. J. J. J.

Session d'Août
1916

Convocations.

Du mercredi 16 Août 1916
Convocation du Conseil municipal pour

le dimanche 20 Août 1916, à 2 heures du soir, à la Mairie, pour la tenue de la session d'été.

Le Maire,
à l'honorable

Le dimanche 20 Août 1916, le Conseil municipal de la commune d'Orsay, après avoir été régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de ses séances, sous la présidence du Maire. Étaient présents: M. M. Épistolle, maire, Charbon, Legros Adjoint, Olivier, Secours, Pécqueur, Girard, Lacarry, Moyelle et Laroque.

Étaient absents: M. M. Dreux, Grouvé, Bism, Peltier et Agassant Paul actuellement mobilisés.

M. Girard a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire, puis il donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, lequel est adopté sans observation. M. le Maire dépose sur le Bureau un marché de gré à gré, consenti par la librairie Blachette, 74, Bd St Germain à Paris, et comprenant les fournitures classiques à fournir pour les écoles d'Orsay, pour une période de trois années, à partir du 1^{er} Septembre 1916.

Le Conseil, après examen des conditions qu'il contient, l'approuve et invite M. le Maire à remplir les formalités nécessaires afin de le soumettre à l'approbation de Monsieur le Préfet.

M. le Maire donne connaissance au Conseil d'une lettre de M. Jules Nouveau concessionnaire de droits communaux, à Nogent sur Marne (Seine) par laquelle il fait savoir qu'il remet à une date ultérieure

Initiales scolaires.
Marché de gré à gré
Blachette

Marché.

Inciés Cartehoff

L'ouverture d'un marché à Orsay.
 M. le Maire communique au Conseil la grosse d'un jugement rendu par M. le Juge de Paix de Salaiseau, à la date du 31 Mars 1916, contre les époux Cartehoff, domiciliés à Orsay, pour instances, en dommages intérêts envers M. Epistolle, Maire à qui des paroles injurieuses ont été prononcées dans l'exercice de ses fonctions. Les frais de ce jugement se décomposent ainsi qu'il suit :

Frais de timbre et d'Enregistrement	13 ^f
Droits de Greffe et frais d'huissier	70 ^f 30
Honoraires dus à M. Meunier, Avoué de la Reine, à Versailles,	80 ^f

Total 163^f 30

Le Conseil approuve la dépense dont il s'agit et prie M. le Préfet d'autoriser M. le Maire de mandater la dite somme sur les fonds libres de l'exercice en cours.

Soldats réformés
tuberculeux.

Il est fait lecture au Conseil, du programme résumé et des moyens d'action du comité départemental d'assistance aux soldats réformés N° 2 et tuberculeux, qui consistent à venir en aide à ces malades et de protéger leur entourage contre la contagion.

En conformité de ces instructions, désigne comme délégué local, M. Saillel, capitaine en Réserve, Rue de Chartres, à Orsay chargé de veiller à ce que les malades continuent à observer toutes les précautions et pratiques d'hygiène déjà indiquées au Sanatorium.

Vente d'arbres.

M. le Maire expose au Conseil qu'il y a actuellement, le long de l'Avenue de Caumery, 24 arbres, consistant en 4 acacias, 3 peupliers italiens, 7 frênes, 1 platane, 3 ormes, 11 cycomores, 2 tilleuls ; qu'il y aurait avantage à les arracher et à planter de jeunes arbres à leur place, ce qui ferait une avenue régulière.

Le Conseil.

Considérant que ces arbres sont arrivés à leur maturité, dont quelques-uns sont des vieux et de peu de valeur, qu'il y a urgence à en planter d'autres à leur place, que Monsieur le Préfet, en raison des événements actuels, a autorisé M. le Maire à faire une vente à l'amiable, au mieux des intérêts de la Commune.

Diverses communications et c. est donné à M. le Maire des communications qui il a faites au Conseil 1.^{er} de M. Prat député de l'arrondissement de Versailles. 2.^o Mémoire des médicaments fournis pendant le deuxième trimestre 1916.

Citation

Le Lieutenant Colonel, commandant le 79.^o Régiment d'Infanterie, cite à l'ordre du Régiment le soldat Duchesne de la 2.^o Compagnie du 79.^o d'Infanterie.

Il est particulièrement distingué au cours d'une série de combats qui ont permis à son régiment de conquérir sur l'ennemi une position formidable sur plus de 2 kilomètres, de profondes et de conserver celle-ci, au prix d'une série d'efforts ininterrompus de jour et de nuit. Du 9 au 27 Mai 1915. Décoré de la croix de Guerre.

Assistance aux Vieillards Belle Brottier-Alexandrine. Féonie, née le 25 Octobre 1856, à Ersey, ville qu'elle n'a jamais quittée, sans ressources et incapable de travailler régulièrement. Admise en partie par M. Guard demande l'admission de cette personne à l'hospice d'Ersey, où elle pourrait encore rendre des services.

Vote émis; Pour 5. Contre 4.

Assistance aux femmes en couches. Femme Le Ferre née Rutard, salariée dont le mari est blessé, et sans ressources est admise au bénéfice de la loi du 7 Juin et 30 Juillet 1913.